# La grammaire au cours moyen des écoles primaires

Autor(en): **Demierre, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041211

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

tement, déboucher sur la vaste place de la fontaine publique. L'on dirait que ce délicieux village tient à cacher ses charmes à l'étranger.

Mon village natal, au nom suavement sonore, serait un village accompli, si les chemins y étaient mieux entretenus, si une plus grande propreté régnait autour des maisons, si l'on mettait plus de goût dans les constructions rustiques et dans l'entretien des jardins.

Son territoire, doucement accidenté, présente les sites les plus variés : plateaux et plaines fertiles, vallons paisibles et enchanteurs, ruisseaux serpentant timidement sous les mystérieux ombrages des taillis et des bosquets sauvages, coteaux recouverts de toutes sortes de cultures : forêts au nord, marais au sud ; enfin des collines d'où l'on jouit d'une admirable vue sur les Alpes, le Jura, la plaine et le lac de Morat. *(A suivre.)*

# LA GRAMMAIRE

## au cours moyen des écoles primaires.

La Commission, chargée de la refonte du livre de lecture destiné au degré moyen de nos écoles primaires, estime qu'un exposé complet des règles grammaticales avec exemples à l'appui doit être annexé au manuel. Elle est convaincue que les élèves de 9 à 12 ans, fussent-ils même moyennement doués, sont aptes à recevoir l'enseignement de l'orthographe de règles dans les limites de ce qu'il importe de connaître pour parler et écrire correctement la langue française. La condition essentielle est que cet enseignement soit méthodique, intuitif et concret.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que le programme de grammaire assigné au cours inférieur peut être notablement développé sans cesser d'être accessible à des élèves de 7 à 9 ans. Dans d'autres domaines, l'instruction religieuse et l'arithmétique en particulier, il est présenté à leur intelligence des notions tout aussi abstraites et difficiles à saisir.

On réserverait pour le cours supérieur les règles de la syntaxe qu'il est utile de connaître relativement à chacune des dix parties du discours, ainsi que des notions d'ordre plus

scientifique, telles que : emploi des temps et des divers modes du verbe, familles de mots, préfixes et suffixes, composés et diminutifs, primitifs et dérivés, homonymes, synonymes, antonymes, orthographe d'usage, etc. En outre, on donnerait au cours supérieur plus d'ampleur à l'enseignement de la rédaction, avec programme plus varié et tendance plus professionnelle, règles relatives aux divers genres de compositions, notions théoriques et pratiques concernant le style proprement dit, ses qualités fondamentales et ses défauts les plus communs.

Au cours moyen, l'enseignement de la grammaire débuterait par l'étude technique du verbe *avoir*, puis du verbe *être*, suivie immédiatement de l'étude de la *proposition simple* avec ses trois éléments constitutifs, sans omettre les compléments du sujet et de l'attribut.

Dans les exercices d'invention et d'application imposés aux élèves, on n'admettrait que des propositions simples et l'usage du seul verbe *être* dans ses divers temps et modes, aussi longtemps que se ferait l'étude du *nom* fournissant les sujets, puis de *l'adjectif qualificatif* fournissant les attributs s'accordant avec des sujets quelconques, simples ou multiples.

L'étude du *pronom* pourrait marcher de pair avec celles des *verbes attributifs*, transitifs et intransitifs, des quatre conjugaisons, accompagnées des remarques particulières à chacune d'elles. L'étude du pronom relatif conduirait à celle des propositions complétives partielles, déterminatives ou explicatives, dépendant d'un nom ou d'un pronom.

L'enseignement de l'accord du *participe passé* suivrait de près l'étude des trois voix des verbes transitifs. L'étude de la *préposition* serait greffée sur celle des compléments déterminatifs des sujets et des attributs et serait reprise au moment où se ferait l'étude des compléments indirects et circonstanciels des verbes.

L'enseignement de la *conjonction* amènerait à l'étude des propositions complétives totales se rattachant au verbe d'une autre proposition, de façon à établir que les propositions d'une phrase s'agencent et s'enchaînent comme les mots d'une proposition.

Disons en terminant ce rapide exposé que l'étude de *l'adjectif déterminatif* doit suivre celle de *l'article* à cause de l'intime parenté existant entre ces deux espèces de mots; de même, l'enseignement de *l'adverbe* doit être rapproché de celui des compléments à cause de la similitude des fonctions, les uns et les autres étant destinés à exprimer les nuances

de sens et à suppléer à l'insuffisance du vocabulaire de la langue.

L'exposé de toute règle nouvelle exige que le maître écrive au tableau noir quelques propositions ou phrases contenant la règle à étudier. Par la méthode socratique, les élèves sont amenés à découvrir la règle qui fait l'objet de la leçon, ils la formulent à leur façon et la teneur donnée est modifiée jusqu'à ce qu'elle soit conforme à la définition renfermée dans l'appendice grammatical. Les élèves s'efforcent ensuite de trouver quelques exemples moraux contenant la règle étudiée. Un exercice écrit d'application est exigé immédiatement. Ces exercices d'invention ne doivent pas nécessairement être tirés du livre de lecture; au contraire, les élèves sont invités à mettre en œuvre toutes leurs ressources, à utiliser toutes leurs connaissances acquises : c'est un moyen précieux de stimuler l'initiative individuelle et de cultiver l'esprit d'observation. Ces tâches, qui seront suffisamment préparées afin que les élèves les plus faibles même aient la satisfaction de fournir un travail acceptable, doivent être soigneusement contrôlées par le maître. Une dictée d'application embrassant peu de règles à la fois corrobore le travail accompli. Tous les quinze jours, une dictée récapitulative, accompagnée ou suivie d'interrogations et d'analyse, couronne et parachève la série des exercices. La règle à appliquer ou le but à atteindre seront clairement indiqués en tête du devoir. Le mot sur lequel porte l'exercice du jour sera souligné. Une leçon orale sera toujours courte afin de ne présenter que peu de notions nouvelles à la fois. Les fautes générales constatées dans les dictées ou les compositions feront l'objet d'un exercice spécial ou d'une dictée. Le maître prendra les mesures opportunes pour réprimer l'étourderie de certains élèves qui retombent indéfiniment dans les mêmes fautes.

Les dictées préparées ont surtout en vue l'orthographe d'usage. Il est bon d'y introduire des permutations tout en restant dans le cadre des matières déjà étudiées. Ces dictées doivent être choisies judicieusement afin qu'elles contribuent à élargir le cercle des connaissances acquises et à enrichir le vocabulaire des élèves.

Des exercices oraux et simultanés sur les synonymes, homonymes et contraires, sur les familles de mots qui n'offrent pas de sérieuses difficultés doivent être faits concurremment avec la lecture et l'étude lexicologique des chapitres du manuel. Les termes nouveaux doivent être épelés ou mieux écrits au tableau noir et soigneusement expliqués.

Basée sur ce principe pédagogique élémentaire disant que la mémoire ne doit emmagasiner que des notions parfaitement

comprises, nous estimons que la grammaire enseignée par des procédés intuitifs et concrets, avec le concours permanent de l'initiative personnelle, n'offrira rien de rebutant et ne constituera pas une cause de surmenage intellectuel.

P. DEMIERRE, *prof.*

## L'exode de la Caisse.

Grave nouvelle. Furtivement, notre Caisse de retraite a quitté la coquette maisonnette de Belfaux dont La Sonnaz reflète la champêtre silhouette. Elle s'est envolée sous l'œil humide, mais impuissant à la retenir, du vénérable vieillard qui, de longues années durant, fut son gardien consciencieux et discret. Mais rassurons-nous ; elle s'est arrêtée à quelques kilomètres de la frontière, dans la Gruyère, au pied des montagnes aux pyramides liliales.

Nombreux sont ceux qui regrettent son départ vers des contrées si lointaines ; beaucoup auraient désiré la voir se fixer au centre du canton, à Fribourg. C'eut été plus commode pour les débiteurs aimant à verser personnellement leurs intérêts ; plus commode pour les sociétaires désireux de payer leurs cotisations au domicile de la Caisse ; plus commodes pour les retraités heureux de corser d'un voyage à la capitale le plaisir de toucher leur pension ; plus commode pour les vérificateurs des comptes ; plus commode, vu la proximité des banques, pour opérer les dépôts et les retraits ; plus commode pour effectuer les placements hypothécaires, les notaires étant sur place. Le seul bénéficiaire du nouvel état des chose sera le Département fédéral des postes. Espérons qu'il nous en témoignera sa reconnaissance ! ! ! La solution désirée était d'autant plus réalisable qu'à Fribourg se trouve un membre du Comité hautement qualifié pour gérer notre Caisse et la faire prospérer. Que le nouveau caissier veuille bien croire que nous ne mettons pas en cause sa personnalité. Tout le monde se plaît à lui reconnaître des qualités d'excellent administrateur. Puisse-t-il réussir à faire incliner vers notre modeste Caisse les regards compatissants de quelques riches philanthropes en veine de générosité et découvrir ainsi pour elle les sources d'un nouveau Pactole !

M. B.

## PENSÉE

Quand on nous fait une injure, élevons notre âme si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. (DESCARTES.)